

reau de poste, *Clermont-Oise*. — Population, 440. — Nombre de maisons, 110. — Revenus communaux, 286 fr. 56. c.

AVREGNY, *Auregny, Aurigny, Avrigny, Auregni, Avergny* (*Avriniacum, Avigniacum, Avregniacum* en 1295, *Aurenniacum* en 1144, *Avergnacum, Auriniacum*), dans la région orientale entre *Choisy-la-victoire* à l'est, *Bailleul-le-soc* au nord, *Epineuse* à l'ouest, *Sacy-le-grand* du canton de *Liancourt* au sud-ouest.

Le territoire forme une plaine à peu près nue, de figure générale ellipsoïde, dépourvue d'eau. Le chef-lieu rapproché de la limite orientale est disposé en une longue et principale rue terminée par une agglomération où sont situées l'église et les fermes bâties sur l'emplacement de l'ancien domaine seigneurial.

Cette terre datait du douzième siècle au moins : on trouve un Raoul d'Avregny parmi les chevaliers de la châtellenie de Senlis sous Philippe-Auguste.

Elle vint au quinzième siècle dans la maison de Vignacourt par l'acquisition qu'en fit, en 1468, Jacques de Vignacourt, notaire et secrétaire du roi Louis XI. Jean son fils, conseiller au parlement, avait en même temps les seigneuries d'*Avregny*, *Lieuvillers*, *Vaux*, *Cambronne*, *Manicamp*, etc.; Charles de Vignacourt, son arrière petit-fils, aumônier du roi, mort en 1628, légua celle-ci à ses cousins de la maison de Gouy d'Arisy, dont les descendants la possédaient encore en 1784.

Il y avait haute, moyenne et basse justice.

Le château flanqué de tours avait été démoli à la fin du seizième siècle.

La cure d'*Avregny* appartenait au chapitre Saint-Laurent de Beauvais.

L'église dédiée à saint Denis est un petit bâtiment remanié. Le chœur, en pierres de taille, est polygone à larges contreforts du seizième siècle; ses fenêtres sont tripartites et à têtes arrondies inscrites dans une ogive. Les voûtes ont des arcs aigus. La nef est moderne, beaucoup plus basse, lambrissée, garnie de dalles; il y a un seul collatéral.

Le clocher latéral, carré, a un premier étage à fenêtres ogives tertiaires, et un deuxième à baies modernes; il est recouvert d'ardoises.

Cet édifice est le siège d'une succursale qui comprend *Chaisy-la-victoire* et *Blincourt*.

Les mêmes communes réunies à *Avregny* en 1826 en ont été de nouveau séparées dans l'année 1832.

La route royale de Rouen à Reims passe au nord du chef-lieu.

La commune possède un presbytère et quelques parcelles de friches.

Le cimetière éloigné du village est entouré de haies.

La population est exclusivement agricole.

Coutenance : Terres labourables, 500 h. 91,10. — Jardins, 6 h. 00,10. — Bois, 75 h. 70. — Vergers et pépinières, 1 h. 71,05. — Friches, 0 h. 42,95. — Places, rues et chemins, 12 h. 13,55. — Propriétés bâties, 3 h. 70,35. — Total : 600 hect. 59,10.

Distancé de *Clermont*, 1 myr. 2 kil. — De Beauvais, 4 myr. 5 kil. — Marché, Pont-Sainte-Maxence. — Bureau de poste, Estrées-Saint-Denis. — Population, 268. — Nombre de maisons, 70. — Revenus communaux, 197 f. 90 c.

BAILLEUL-LE-SOC, *Bailleu-le-soc*, *Bailleul-le-chocq*, *Bailleuil*, *Bailloil*, *Baliol* (*Baliolum*, *Ballolium*, *Bailloilium siccum*), dans la région orientale entre *Choisy-la-victoire* au sud-est, *Avregny*, *Epineuse* au midi, *Fouilleuse* à l'ouest, *Cernoy*, *Cressonsacq* et *Rouvillers* du canton de *Saint-Just* au nord, *Estrées-Saint-Denis* à l'est.

Grande commune dont le territoire sans mouvement, découvert, dépourvu d'eau, présente à peu près en tous sens la même étendue. Le chef-lieu, formé de quatre rues principales croisant à angle droit, est placé vers le centre; les trois-quarts des habitations sont encore des chaumières. Les rues, mal aérées, sont coupées par des mares nombreuses qui nuisent à la salubrité du pays.

Ce village fut pillé dans l'invasion de 1815.

L'abbaye de *Saint-Denis* possédait de tout tems la seigneurie de *Bailleul-le-soc*; elle fut maintenue dans les droits de haute, moyenne et basse justice, par arrêt du parlement rendu en 1313 contre le comte de *Clermont*.

L'évêque de Beauvais nommait à la cure placée sous l'invocation de saint Denis, et devenue aujourd'hui une succursale dont fait partie la commune d'*Epineuse*.

L'église est un bâtiment assez vaste dont le portail et la nef ont été reconstruits en 1753. Le chœur, plus élevé, date du seizième siècle; on y compte sept longues fenêtres ogives à moulures aiguës, sans meneaux ni ornemens; il y a de larges contreforts. Les voûtes ont été remplacées en 1829 par un plafond; tout l'intérieur est garni de dalles; le clocher, latéral, a été rebâti avec la nef.

On conserve, dans cet édifice, une parcelle de la vraie croix donnée par M.^{me} de Franclieu; l'authentique est certifié, en 1821 par *Joseph. Bartholomæus, episcop. Porphyriensis, præfectus Sacrarum Apostolici.*